

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Antoine Bondéelle
Rédacteur en chef, INRS
Patricia Bernard
Rédactrice en chef adjointe, INRS
**Aline Marcelin (INRS),
Taïna Grastilleur, Maud Foutieau**
Corrections, secrétariat de rédaction
**Amélie Lemaire (INRS),
Nathalie Florczak**
Maquettes et infographies
Nadia Bouda
Iconographe, INRS
Sandrine Voulyzé
Chargée de fabrication, INRS
Nadège Marmignon
Assistante, INRS

COMITÉ ÉDITORIAL

Agnès Aublet-Cuvelier
Direction des Études et recherches,
INRS
Patricia Bernard, Antoine Bondéelle
Équipe de rédaction, INRS
Patrick Laine
Chef du département Expertise
et conseil technique, INRS
Louis Laurent
Directeur des Études et recherches,
INRS
Jean-Pierre Leclerc
Chef du département Ingénierie
des procédés, INRS
Fahima Lekhchine
Chef du département Information
et communication, INRS
Jérôme Triolet
Direction des Applications, INRS
Delphine Vaudoux
Responsable du pôle
Publications périodiques, INRS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Émilie Aunis, Estefania Bernal,
Jean-Christophe Blaise,
Ève Bourgard, Stéphanie Boini,
Nathalie Bonvallot,
Annie Chapouthier, Laurent Claudon,
Jennifer Clerté, Clément Colin,
Régis Colin, Thomas Coutrot,
Anna Dammann,
Jean-André Deledda,
Bertrand Delecroix, Valérie Demange,
Kevin Desbrosses,
Nisrine Ghadban, Vincent Grosjean,
Corinne Grusenmeyer,
Thierry Hanotel, Sandrine Hardy,
Laurent Kerangueven,
Balla Khouma, Louis Laurent,
Bénédicte La Rocca, Aurélien Lux,
Marc Malenfer, Aurélie Périsset,
Amélie Pourchel, Benoît Pouyatos,
Edwige Quillerou, Michael Sarrey,
Boris Séméniako, David Tihay,
Liên Wioland,
les relecteurs internes de la revue,
les pôles Information juridique
et Traductions de l'INRS,
ainsi que les photographes cités.

L'édito de...

THOMAS COUTROT, chercheur associé à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), ancien responsable du département Conditions de travail et santé (Dares)



© Alloua Sayad

Réduire les accidents du travail est d'abord une nécessité sociale : le travail doit permettre aux travailleurs de bien vivre, il ne doit pas mettre en danger leur santé. Il s'agit de ne pas « perdre sa vie à la gagner », selon le célèbre slogan. De ce point de vue, toute amélioration de la prévention est bonne à prendre.

Mais *quid* du coût des mesures de prévention ? L'analyse économique est utile pour orienter les décisions d'affectation des ressources. Du point de vue de la santé publique, elle permet d'affecter un prix à la vie humaine ou à une année de vie en bonne santé, afin de pouvoir évaluer monétairement le bénéfice d'un investissement en santé et de le comparer à son coût. Il est bien sûr possible de justifier un investissement non rentable au nom d'autres dimensions (d'équité, de cohésion sociale...) difficiles à chiffrer,

mais il est bon d'en connaître l'aspect quantifiable.

Du point de vue de la santé au travail, l'analyse économique peut évaluer la rentabilité monétaire pour l'entreprise d'un investissement dans la prévention. Là encore, comme le rappelle Louis Laurent dans l'introduction du dossier présenté dans ce numéro, d'autres motifs, difficilement ou non chiffrables, peuvent justifier un tel investissement (cohérence éthique, image de l'entreprise, motivation des salariés...), mais le calcul économique est un repère utile.

Les articles proposés dans ce dossier de l'INRS apportent des éclairages originaux, voire inédits, sur ces questions. On savait déjà que le cumul de contraintes physiques et de facteurs de risques psychosociaux augmente globalement les risques d'accidents du travail, mais Régis Colin et Stéphanie Boini montrent plus

finement que les impacts ne sont pas les mêmes selon les familles de métiers : il est important de prendre en compte ces spécificités pour cibler les améliorations de la prévention.

Mais combien coûte vraiment un accident du travail ?

Christian Trontin et Bertrand Delecroix proposent des outils d'évaluation de ce coût, ainsi que des ordres de grandeur réalistes,

« La gravité et surtout la fréquence des accidents du travail ont un impact négatif sur les performances économiques des entreprises. »

issues d'analyses de cas d'entreprises. Dans un autre article détaillé, ils illustrent l'analyse coût-bénéfice de décisions d'investissement dans la prévention, à partir de deux cas particuliers d'entreprises : si le bénéfice l'emporte facilement sur le coût quand la prévention est peu développée, c'est moins évident lorsqu'elle a déjà atteint un certain degré de sophistication.

Enfin, dans un dernier article rédigé avec le concours de Balla Khouma, ils examinent le lien entre accidents du travail et performance économique sur un volume de données très conséquent. Ils peuvent alors établir solidement que la gravité, et surtout la fréquence des accidents du travail, ont un impact négatif sur les performances économiques des entreprises, aussi bien sur l'année de leur survenue que sur l'année suivante.

Une étude de Méлина Hillion pour la Dares montrait une forte corrélation entre la qualité de la prévention et les performances économiques. L'étude de l'INRS montre que cette corrélation comporte bien une dimension causale : non seulement les accidents du travail révèlent des modes de gestion peu efficaces, mais en outre, ils les aggravent.